

Désignation d'un représentant au syndicat mixte « e-collectivités »

Délibération

EXPOSE

Monsieur le Président explique que le Syndicat du Bassin de l'Oudon adhère au syndicat mixte « e-Collectivités » pour bénéficier d'outils de gestion administrative (finances, paye convocation des assemblées, ...) mutualisés avec d'autres collectivités en Pays de la Loire (délibération du syndicat du bassin de l'Oudon n°2023-08 du 29 mars 2023). Il propose de poursuivre cette adhésion et de désigner un représentant au syndicat.

Le comité syndical,
Sur proposition du bureau,
Après en avoir délibéré,

Décide de poursuivre l'adhésion au syndicat mixte « e-Collectivités »,
Désigne le délégué suivant pour représenter le Syndicat du Bassin de l'Oudon au syndicat mixte « e-collectivités » :

Titulaire : **Aurélien COLAS**

Autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Abstentions : 0

Pour : 39

Contre : 0

DELIBERATION RENDUE EXEXUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 10 JUIL. 2026
Affichée le 10 JUIL. 2026
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME
Le Président,
Joël RONCIN



Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le **10/07/2026**

ID : 053-200077881-20260624-2026_26-DE



Syndicat du Bassin de l'Oudon
Groupe Milon – 6 rue de la Roirie
49500 SEGRE EN ANJOU BLEU
Tél : 02.41.92.52.84
mail : contact@bvoudon.fr
www.bvoudon.fr

L'an deux mil vingt six, le vingt quatre juin, les membres du comité syndical du Syndicat du Bassin de l'Oudon se sont réunis dans la salle d'Anjou Bleu Communauté à Segré-en-Anjou-Bleu, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président conformément aux articles L 5711-1, L5211-1, L 2121-10, L 2121-12 et L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

STRUCTURE	Nom - Prénom	Fonction	présent	votant	excusé
ANJOU BLEU COMMUNAUTE (20 titulaires + 20 suppléants)	BASQUIN Philippe	Titulaire	1	1	
	BONSERGENT Sylvain	Titulaire	1	1	
	BOULLAIS-CHALLIER Sandrine	Titulaire	1	1	
	BOULTOUREAU Magali	Titulaire			
	BOURDAIS Marie-Paule	Titulaire	1	1	
	CHAUVEAU Carine	Titulaire	1	1	
	COLAS Aurélien	Titulaire	1	1	
	DUSSEAU Loïc	Titulaire			1
	GATINEAU Régis	Titulaire	1	1	
	GAULTIER Nathalie	Titulaire	1	1	
	LAIGO-GUYOT Amélie	Titulaire	1	1	
	LARDEUX Dominique	Titulaire	1	1	
	LARDEUX Sophie	Titulaire			1
	LORENZI Mariette	Titulaire	1	1	
	MINGUET Sarah	Titulaire			1
	PATRY Aurélien	Titulaire			1
	PERROIS Christian	Titulaire	1	1	
	RONCIN Joël	Titulaire	1	1	
	ROUSSEZ Olivier	Titulaire	1	1	
	SUREAU Anita	Titulaire			
	BIANG NZIE Patrick	Suppléant	1	1	
	BELIER Denis	Suppléant			
	PORCHER Jean-Luc	Suppléant	1	1	
	DAVID Nathalie	Suppléant	1	1	
	DELBARRE Nicolas	Suppléant			1
	LUET Jean-Paul	Suppléant			
	DE PIMODAN Louis	Suppléant			
	HEULIN Pierre-Marie	Suppléant			
	BESNIER Loïc	Suppléant			1
	CHAUVEAU René	Suppléant			
	PROUST Roland	Suppléant			1
	LEROY Marc	Suppléant	1	1	
	THIERRY Jérémy	Suppléant			
	SIMON Laetitia	Suppléant			
	CAILLERE Florent	Suppléant			1
	RETIF Pascal	Suppléant			1
	LE BORGNE Jean-Claude	Suppléant			
	GUERIN Sébastien	Suppléant			
	BALLE Matthieu	Suppléant			
	MOREAU Laurence	Suppléant			

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRAON (20 titulaires et 20 suppléants)	BASSARD Franck	Titulaire	1	1	
	BEASSE Quentin	Titulaire			
	CHESNEL Jonathan	Titulaire	1	1	
	COUPEE Justine	Titulaire			1
	CROSNIER Florent	Titulaire	1	1	
	GAROT Rémi	Titulaire			1
	GILLES Pierrick	Titulaire	1	1	
	HENNEQUIN Laurent	Titulaire	1	1	
	HOUDELINE Gaël	Titulaire			1
	HOUDMOND Laëtitia	Titulaire			
	HOUTIN Jérôme	Titulaire			1
	JOLLY Claude	Titulaire			
	LANVIERGE Quentin	Titulaire	1	1	
	LOGEAIS Jean-Marie	Titulaire	1	1	
	RAVARY Nicolas	Titulaire			
	RENOUL Donatien	Titulaire	1	1	
	ROBIN Gilles	Titulaire	1	1	
	ROCHER Frédéric	Titulaire	1	1	
	SABIN Jérôme	Titulaire			1
	THOMAIN Laurent	Titulaire			1
	FRABOUL Yannick	Suppléant	1	1	
	TARDIF Frédéric	Suppléant	1	1	
	DAUDIN Maxime	Suppléant			
	GUESDON Eloïs	Suppléant			
	RAGARU Edit	Suppléant	1	1	
	MANCEAU Yannick	Suppléant			
	BASLE Jérôme	Suppléant			
	BEAUMONT David	Suppléant			
	ROSSIGNOL Didier	Suppléant			
	JONCHERAY Adrien	Suppléant			
	REBILLARD Paul-Emile	Suppléant			
	BAHIER Alain	Suppléant			
	MILET Christophe	Suppléant			
	TUSSEAU Dominique	Suppléant	1	1	
	LENORMAND Antoine	Suppléant			1
	PELLUAU BIANCHI Alexandre	Suppléant			
	MAHE Claude	Suppléant			
	POCHE Franck	Suppléant			
	ROGER Steve	Suppléant			
	BARREAU Anthony	Suppléant			
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DU HAUT ANJOU (6 titulaires + 6 suppléants)	BUREAU Arnaud	Titulaire			1
	CHAUVET Séverine	Titulaire	1	1	
	DUMONT Eric	Titulaire			
	GUEUDET Arnaud	Titulaire	1	1	
	REBILLARD Vincent	Titulaire	1	1	
	THUIA Bruno	Titulaire	1	1	
	TARDIF Benoît	Suppléant			
	CRUBLEAU Pascal	Suppléant			
	VIGNAIS Vincent	Suppléant			1
	VAILLANT Véronique	Suppléant			
	PRUDHOMME Patrick	Suppléant			
	BOIVIN Jean-Benoît	Suppléant			

LAVAL AGGLOMERATION (2 titulaires + 2 suppléants)	FOURNIER Jean-Baptiste	Titulaire			1
	PAILLARD Vincent	Titulaire	1	1	
	HEMON Céline	Suppléant			
	BEDOUET Léo	Suppléant			
VITRÉ COMMUNAUTE (1 titulaire + 1 suppléant)	BIZEUL Claude	Titulaire			
	DE LA VERGNE Aude	Suppléant			
ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE (1 titulaire + 1 suppléant)	BOURNICHE Jean-Pierre	Titulaire			1
	EDWARDES Alexandre	Suppléant			
COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT DERVAL (1 titulaire + 1 suppléant)	POTIER Hubert	Titulaire			1
	JARRET Guillaume	Suppléant	1	1	
PEUTON (1 titulaire + 1 suppléant)	SABIN Catherine	Titulaire	1	1	
	BONNIER Julien	Suppléant			1

Les délégués présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du comité syndical.

Monsieur Philippe BASQUIN, a été nommé secrétaire de séance pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

Nombre de délégués	en exercice	présents	votants	Excusés
Délégués titulaires	52	30	30	14
Délégués suppléants	52	9	9	8
nombre total de délégués	104	39	39	22

La liste des délibérations votées lors de la séance du 24 juin 2026 a été affichée au centre administratif de Craon le 01/07/2026, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le **10/07/2026**

ID : 053-200077881-20260624-2026_26-DE

